

Enlèvement des déchets verts

PLANNING 2018

	<i>Ramassage les mercredi :</i>		
Janvier		24	
Février	7	21	
Mars	7	21	
Avril	4	18	
Mai	2	16	30
Juin	13	27	
Juillet	11	25	
Août			
Septembre	12	26	
Octobre	10	24	
Novembre	7	21	
Décembre	5	19	

Rappels importants :

1. Les déchets doivent être déposés sur le trottoir, devant l'habitation, dans des sacs d'un poids raisonnable (pas de « big-bag ») et en nombre restreint (8 sacs de 35 kg maximum).
2. Les grandes coupes doivent être réunies en bottes facilement manipulables.
3. Evitez de sortir les déchets trop tôt avant la date de ramassage (2 jours maxi).
4. Pour les « gros volumes » de déchets la Mairie met à disposition une benne :
 - soit pendant la semaine (dépôt un jour, enlèvement le lendemain)
 - soit pendant le week-end (dépôt le vendredi enlèvement le lundi).
 - La réservation de la benne est à effectuer auprès du Secrétariat de la Mairie au N° de téléphone : 05 61 83 68 97.

Attention : Le diamètre des coupes doit obligatoirement être inférieur à 10 cm.